

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025/029

Séance du 26 septembre 2025

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq
le 26 septembre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL dûment
convoué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire

Date de la convocation : 19 septembre 2025

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN,
Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre
HENICKE, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Samuel DANNA, Brigitte
GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI.

OBJET :

Création d'un poste
d'adjoint technique principal
de 2^{ème} classe

ABSENT EXCUSE : Marie-Claude JEANDEAUD a donné pouvoir à Aurélien BLANC
SECRETAIRE DE SEANCE : Samuel DANNA

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L 313-1
du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et
établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent au sein de
l'école pour assurer l'accueil des enfants dans la deuxième classe de maternelle. Ce
poste étant actuellement occupé par un agent pouvant prétendre à la promotion au
grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, il propose au conseil municipal de
créer, à compter du 1^{er} octobre 2025, un emploi à ce grade à temps complet.

Le poste actuel de l'agent sera supprimé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème}
classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions dans la
classe de maternelle à temps complet, à compter du 1^{er} octobre 2025.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 27 septembre 2025

Le maire, Aurélien BLANC.

